



TRANSPORTS

# Protéger son vélo du vol

Les beaux jours incitent à sortir en vélo, aussi faut-il pouvoir le stationner et le retrouver entier ! Quelques conseils de base pour se prémunir contre le vol de vélo :

*Publié le 07 août 2019*

## Achetez un bon antivol

**Equipez-vous d'au moins un antivol en U.** Même un mauvais U vaudra toujours mieux qu'un bon câble. Un **bon antivol en U** est la meilleure protection contre le vol. Il constitue un investissement rentabilisé dès la première tentative de vol ! Un simple câble ne résiste pas plus de 5 secondes à un voleur.

**Dimensions typiques :** Anse de 10 cm de large, 25 cm de long. Vérifiez notamment l'espace entre la roue avant et le tube diagonal du cadre.

## Attachez toujours votre vélo

**Même pour un arrêt de courte durée ou dans un endroit réputé sûr :** Certains voleurs sont à l'affût des vélos laissés devant une boutique "juste pour 2 minutes". Un vol sur deux a lieu à domicile, dans la cave, le garage, la cour ou le hall d'immeuble.

Attachez **le cadre et si possible la roue avant** (plus facile à voler) **à un point fixe.**

Accrochez votre antivol **de préférence en hauteur** (50 cm minimum) pour limiter les risques d'effraction. Si possible inclinez la serrure vers le bas, cela rend le crochetage moins aisé.

**Evitez de laisser des accessoires "clipsables"** très facilement amovibles, en particulier d'éclairage, sur votre vélo en stationnement.



**VILLE DE LA BAULE**

Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

